



Covid et charges de travail : chaque jour c'est pire

Ne nous laissons pas faire

Notre camarade de travail Dogan est décédé de la Covid le 18 mars

Dogan testé positif le 5 mars, est entré à l'hôpital où il est décédé. Ses collègues de travail ont été informés et on leur a demandé de faire un test mais sans période d'isolement. Il aurait pourtant fallu que ses collègues soient déclarés cas contacts, fassent un test tout de suite et soient à l'isolement comme le préconise la sécurité sociale, et fassent un test au bout de cet isolement. Cela montre qu'il ne faut pas compter sur la direction pour nous protéger : faisons-le-nous-même !

Dogan est le troisième salarié de Poissy qui est décédé du coronavirus à notre connaissance. En lien avec ses enfants, le syndicat CGT collecte pour aider sa famille. Des camarades de travail qui le connaissaient collectent également autour d'eux. Face à l'attitude de la direction, cette solidarité entre nous est très importante.

A l'usine, une situation qui s'aggrave très fortement

La semaine dernière la direction annonçait 30 cas Covid depuis le premier mars. Seulement parmi les CDI. Elle ne compte pas les cas parmi les 200 intérimaires PSA, ni les sous-traitants à peu près aussi nombreux, ni les 150 à 200 salariés et intérimaires de Trigo. Ses chiffres sont sous évalués.

Pour connaître un peu plus la vérité, les militants CGT ont commencé à faire leur enquête sérieusement. Sans avoir vu tous les secteurs de toutes les équipes, il y a au minimum 45 cas Covid depuis le 1^{er} mars. En proportion, c'est plus que dans les départements les plus touchés !!!

Pour se protéger nous ne pourrions pas compter sur la direction. D'après elle, il n'y a pas de cas contacts dans l'usine. En fait elle craint que la production soit perturbée. Pour nous c'est la santé d'abord.

Si vous êtes positifs, déclarez sur le site de la sécurité Sociale Améli ceux qui cohabitent avec vous ou ceux qui vous sont proches, la Sécurité Sociale donnera son avis. **En tout cas ce n'est pas le chef ou la direction qui doit décider qui est cas contact ou pas, c'est la Sécurité Sociale.** Et si vous avez des doutes et que vous pensez que vous êtes peut-être cas contact, vous pouvez aussi en parler à votre médecin.

Pour surveiller ce qui se passe faisons nous-mêmes le bilan des malades et de cas contacts Informez les délégués CGT. Nous ferons un bilan réel de la situation.

La CGT alerte l'ARS, la CRAMIF et l'Inspection du travail

Comme nous l'avions annoncé, la CGT a contacté l'ARS78 (Agence Régionale de Santé), l'ingénieur de la CRAMIF et l'inspection du travail. Nous avons rencontré l'inspecteur le 23 mars.

Nous alertons les pouvoirs publics mais nous savons qu'il n'y a que notre mobilisation qui peut imposer certaines mesures à la direction, comme la possibilité de se faire tester à l'infirmerie pour tous ceux qui le veulent. Pour l'instant, la direction refuse toujours de pratiquer ces tests alors que c'est autorisé par le gouvernement.

Ce sera à nous aussi d'imposer que les équipes soient informées quand un camarade de travail est malade ou testé positif.

Nous n'avons pas à subir les conséquences de cette situation

Avec la suppression d'emplois et le refus de la direction de prendre plus que 105 intérimaires au montage, les absences pour Covid rendent le travail encore plus dur. Il faut embaucher et massivement. Il faut l'effectif suffisant pour être remplacé, pour faire moins d'opérations.

Malgré la Covid la direction en veut toujours plus. Ne la laissons pas faire

Ci-dessous le courrier envoyé à l'ARS (Agence Régional de Santé), à la CRAMIF et à l'inspecteur du travail :

Monsieur,

Nous vous adressons le présent courrier afin de vous alerter sur l'aggravation de la situation sanitaire dans l'usine PSA Poissy, la plus grosse usine industrielle de la région parisienne employant plus de 3 500 salariés, où l'augmentation de la circulation de la Covid 19 est très forte. Nous sollicitons un rendez-vous auprès de vos services afin de discuter de cette situation et de trouver les moyens de remédier à sa dégradation.

Vendredi dernier, nous avons appris le décès d'un salarié de l'usine de la Covid 19. C'est le troisième décès que nous déplorons depuis un an.

Depuis plusieurs semaines nous avons constaté une très forte augmentation du nombre de salariés testés positifs à la Covid 19.

Lors d'une réunion extraordinaire du CSE, le vendredi 19 mars 2021, la direction de l'usine a reconnu une augmentation des cas positifs au virus, avec plus de 30 cas depuis le 1^{er} mars 2021. Et ce lundi 22 mars nous avons appris qu'il y avait 5 nouveaux cas.

Mais nous constatons que ces chiffres sont dramatiquement sous évalués. Les intérimaires et les sous-traitants n'y sont pas pris en compte, alors qu'il y a à l'usine plus de 200 intérimaires PSA, entre 150 et 200 intérimaires Trigo ainsi qu'un nombre sensiblement égal de salariés d'entreprises sous-traitantes. Or tous ces salariés se côtoient dans leur travail.

Lorsqu'il y a un cas de salarié testé positif, la hiérarchie ne prévient pas systématiquement les salariés qui ont travaillé à proximité directe et la direction refuse de faire tester les salariés à l'infirmerie. Il n'y a d'ailleurs aucun moyen de se faire tester à l'infirmerie malgré nos demandes répétées.

Sur les chaînes de montage, les postes sont très proches les uns des autres, certains salariés travaillent à moins d'un mètre de distance les uns des autres.

Nous avons constaté depuis début février 2021, un allègement irresponsable du dispositif du protocole sanitaire.

En 2020, entre 30 et 40 salariés étaient affectés au service du protocole sanitaire. En début d'année 2021, cette équipe a été supprimée et il ne reste plus que 5 ou 6 salariés dans ce service et une partie du nettoyage des salles de pause a été transférée à une entreprise extérieure de nettoyage. Autre exemple d'allègement : en 2020, lors du redémarrage de la production, après le confinement, des bâches de séparation étaient installées dans les voitures sur les chaînes de Montage pour les salariés qui travaillent en vis-à-vis. Ces protections ont été supprimées en début d'année 2021.

Les salariés sont très inquiets de l'évolution de la situation. Nous constatons que la direction ne prend pas les mesures nécessaires pour protéger les salariés. Ainsi, dans tous les secteurs de l'usine, nous touchons les mêmes outils, les mêmes claviers d'ordinateurs les uns après les autres. En bout de chaîne, nous sommes nombreux à conduire ou entrer dans les véhicules les uns après les autres sans que ces véhicules soient désinfectés.

Nous demandons un renforcement du service lié au protocole sanitaire. Nous demandons la possibilité que l'ensemble des salariés qui travaillent à proximité d'un collègue positif puissent se faire tester directement dans l'usine au service médical. Nous demandons une totale transparence de la direction avec un point au moins deux fois par semaine de tous les cas positifs à la Covid 19.

Lors des réunions des CSSCT, la direction refuse de répondre aux questions des représentants du personnel à propos de la progression de l'épidémie de Covid dans l'usine (nombre de salariés touchés, etc...). La direction refuse également de réunir les CSSCT sur ce sujet alors même que deux membres en avaient fait la demande au préalable par écrit. Ce n'est qu'au CSE mensuel qu'un point est fait par la direction. Celle-ci affirme qu'aucun cas contact n'est possible dans l'usine, qu'aucune contamination n'y a lieu mais que tous les cas positifs ou cas contacts sont le fait des relations extérieures.

Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

M. Farid Borsali

M. Jean-Pierre Mercier